

André Sentenac. – Je voudrais d'abord dire quelques mots à mon sujet, non pas parce que je suis une personne importante, mais pour dire comment je suis arrivé ici et pourquoi.

À cette époque-là, en 1966-1967, l'aménagement du territoire n'intéressait pas grand monde, surtout dans les régions. J'étais à Paris et je travaillais dans le cabinet de l'architecte et urbaniste Claude Aubert, qui avait eu une mission ici, du ministère de la Construction — je dis bien de la Construction, car l'Équipement n'existait pas encore. Il s'agissait d'une exploration pour mener quelques réflexions à propos du développement d'une aire urbaine à constituer entre Nantes et St Nazaire.

Je m'y étais intéressé à l'époque alors que je travaillais en tant qu'architecte au sein de son agence. Est arrivé un moment où le ministère lui a fait comprendre que le fait de réfléchir sur une région et faire des études à Paris sans représentant sur place était tout de même discutable. Je lui ai proposé de m'y rendre car j'étais curieux de la chose. C'est ainsi que j'ai représenté l'Urbaniste Claude Aubert à Nantes.

Il avait constitué au démarrage de sa mission une petite équipe de dessinateurs, embryon d'Atelier, mais c'était tout de même très restreint. Cette équipe était là pour collationner quelques éléments de connaissance sur la région et avait commencé à faire quelques cartes, mais cela n'allait pas plus loin.

Une fois sur place, en Janvier 1967, j'ai vécu le moment où les OREAM ont véritablement éclos. Elles avaient été créées un peu avant, sur le papier, mais celle de Nantes–Saint-Nazaire est entrée un peu plus tard en fonction (Arrêté de création 22/05/1966). En effet, si les études étaient déjà lancées dans les autres régions, rien n'avait démarré à Nantes–Saint-Nazaire.

J'ai donc débarqué dans cette situation. A ce stade il me paraît important de rappeler le contexte politique de l'époque car qui dit aménagement du territoire dit politique.

Au niveau national, c'était clair, on disait : « L'hypertrophie de la région parisienne, ça suffit ! Il faut créer des contrepoids en région pour en même temps dynamiser les dites régions ». Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui en région parisienne, on a des doutes sur le succès de ces actions. Et pour cause, il y a eu une bagarre très nette au niveau national entre les partisans du tout-Paris et les autres, qui étaient pour la décentralisation.

J'en viens au plan politique local. Il y avait des hommes forts ou en tout cas représentant une certaine force. On avait Olivier Guichard, en même temps maire de La Baule et patron de la DATAR, et qui était féroce pour alors que Paul Delouvrier, à Paris, était son ennemi intime, si j'ose dire.

Le maire de Nantes était André Morice. Ce n'est pas faire de la politique politicienne mais, il faut le savoir, on sentait des interrogations dans les discussions. Il était d'une sorte de centre droit mâtiné de pétainisme, défenseur d'une Algérie française.

Bref, rien à voir avec Olivier Guichard, qui était gaulliste.

Ce sont des choses qui pèsent dans la balance. Et le jeune urbaniste comme moi qui débarquait — moi et les autres qui sont venus ensuite —, étant naïfs au départ, ont bien été obligés d'apprendre un certain nombre de choses sur le fonctionnement des collectivités et leur lien au plan politique.

De plus, au plan régional, on avait trois personnes au Sénat qui comptaient aussi : André Morice, bien sûr, Michel Chauty et Maurice Sambron, qui était le correspondant d'Olivier Guichard et que l'on retrouvera dans les instances techniques de l'OREAM.

Cela compte, car toutes ces personnes si elles représentent leur propre collectivité avaient aussi leurs propres ambitions. Je clos ce chapitre politique, qui me paraît indispensable.

Concernant les conclusions de Claude AUBERT dans son rapport de janvier 1966, j'ai noté : « Nantes accuse par comparaison un certain retard dans les équipements publics et culturels et services rares. Enfin, la région pâtit de l'effet de certaines contraintes psychologiques qui vont, à tort ou à raison, depuis la réputation du climat jusqu'à une certaine perplexité face à sa nouvelle promotion ».

Il ne paraissait pas enthousiaste au vu des perspectives de Nantes–Saint-Nazaire. Cela a été conforté par la suite, et j'anticipe ; les représentants de l'État, notamment COLOT et WEIL, les grands caciques du ministère qui venaient là pour juger et analyser ce que faisaient les OREAM, avaient eux-mêmes dit, en 1968 ou 1969, qu'il n'y avait que trois OREAM, trois métropoles d'équilibre, qui pouvaient faire le poids en France et sur lesquels on pouvait s'appuyer ; les autres, dont Nantes, n'étaient que des capitales régionales.

On voit donc bien « l'enthousiasme » qui était là et qui ne facilitait pas le travail du groupe d'études dans lequel je me trouvais.

La composition de ce groupe d'études était assez particulière comparée aux autres OREAM, d'abord par le budget qui lui était alloué et qui montrait bien qu'il n'y avait pas de grandes espérances à Paris sur la région. Le 20 mai 1966, le budget était de 1,730 million de l'époque pour Nantes–Saint-Nazaire, contre 2,930 millions pour Metz-Nancy, 3,115 millions pour la basse Seine et 4,950 millions pour le Nord.

On voit donc bien que certaines OREAM semblaient être des éléments forts dans cette politique d'aménagement du territoire. Les moyens qui étaient donnés à l'OREAM Nantes–Saint-Nazaire étaient tout de même assez faibles.

Une autre particularité était que l'on trouvait à la tête de ce groupe d'études un homme qui était l'ancien Directeur de la Construction, autrement dit le correspondant du directeur de l'Équipement d'aujourd'hui, qui était Guy CORBIE, architecte. Cela n'engage que moi, mais il a été un peu « poussé sur la touche » ; ne pouvant pas supprimer ce haut fonctionnaire on l'a recasé là quand il y a eu la création de la Direction Départementale de l'Équipement. Sur ce strapontin il est devenu le patron du groupe d'études. Le nouveau directeur départemental était donc un ingénieur des Ponts et Chaussées.

Cela fait que dans les discussions avec les instances ministérielles, Guy CORBIE n'avait certainement pas le poids ou l'aura que pouvaient avoir les ingénieurs des Ponts et autres administrateurs.

Par contre, il avait au moins l'intérêt de bien connaître la région. Il nous a donc aidés, nous, le groupe d'études, dans les contacts et en nous apportant des informations diverses.

Pour en revenir au plan-paysage, je ne choquerai pas Michel Viollet en disant qu'il n'était aucunement question de cela dans les débuts de nos études. Les seules préoccupations nationales répercutées dans les régions étaient fondées sur les questions économiques et la programmation routière ! Le paysage n'avait aucune importance : cela n'existait pas dans la programmation des études.

Il a donc fallu, à l'intérieur de notre groupe, que certains membres s'en inquiètent et manifestent pour une prise en compte des paysages de l'aire métropolitaine. Personnellement, j'étais très intéressé par ce qui se passait avec le canal de la Martinière au Sud-ouest de Nantes. Tout cela n'intéressait pas grand monde. La rive sud de la Loire était presque inconnue ; les maires de Nantes et de Saint-Nazaire focalisés sur le développement de leurs villes n'y voyaient pas grand intérêt. Cela a justement constitué une chance ; en effet, comme cela n'intéressait personne, nous avons pu y travailler tranquillement et sensibiliser sur les notions de paysage.

Vous imaginez bien que toutes les OREAM, et en particulier le nôtre, étaient sous surveillance car c'était une création politique. Nous avons donc été flanqués d'un représentant permanent du préfet, Jean Savel, ingénieur des Ponts, ingénieur en chef, etc. Il était l'âme du préfet Jean-Émile Vié, bien connu en 1968, période il a fait parler de lui.

Le fonctionnement de notre groupe d'études était assez traditionnel. Une réunion générale hebdomadaire avait lieu sous la houlette du directeur. Il s'agissait pour chacun de nous d'exposer le point de ses études, des avancées et les questions diverses, qui ne manquaient pas, bien entendu.

En dehors de cette réunion générale, nous avons des réunions internes par groupes suivant les thèmes que nous abordions, et aussi avec les bureaux d'études comme celui de Michel, qui exposaient leur travail.

Parmi les différents bureaux d'études avec lesquels nous avons travaillé, nous avons eu un excellent travail de la CINAM portant sur la connaissance de la société nantaise à partir d'entretiens avec les personnes représentant des grandes fonctions socioprofessionnelles. Un certain nombre d'informations étaient livrées, qui n'étaient évidemment pas divulguées dans le public, et qui nous ont ouvert les yeux sur les enjeux locaux.

Nous avons très vite perçu l'intérêt d'échanges entre les OREAM lors de rencontres sur le terrain. Nous avons donc systématiquement fait le tour, les uns chez les autres, pour apprendre et échanger sur nos difficultés ou avantages que l'on pouvait retirer de nos diverses expériences.

Frédéric Pousin. – Merci beaucoup pour votre présentation très intéressante. Permettez-moi une première question : vous nous dites que le paysage était complètement hors champ, qu'il n'en était pas question. Toutefois, les PNR sont créés au même moment que l'OREAM, notamment celui de la Brière.

André Sentenac. – Oui pour leur création mais le Parc de La Brière est venu après.

Frédéric Pousin. – Il me semblait que c'était concomitant.

André Sentenac. – Non, je ne pense pas.

Frédéric Pousin. – Olivier Guichard devait être au fait de la création de ces PNR.

André Sentenac. – Bien sûr, mais il faut se dire qu'Olivier Guichard était avant tout maire de La Baule et qu'on ne se mélangeait pas avec Saint-Nazaire ! C'est une chose qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui. C'est pourquoi je disais que l'étude de la CINAM était intéressante, car elle avait bien situé les enjeux politiques, sociologiques, des différents courants et dévoilé les influences.

Alexandre Callens. – La CINAM était-elle un bureau d'études indépendant ?

André Sentenac. – Oui.

Kevin Chesnel. – Où était située la structure de l'OREAM à Nantes ?

André Sentenac. – À Nantes, à la Direction départementale de l'Équipement. Enfin, à l'époque. Cela a évolué depuis.

Du point de vue de la hiérarchie — Gilles Bienvenu connaît le site —, boulevard Auguste Pageot, c'était une grande propriété avec un château, un manoir qui dominait. C'était là qu'officialait la Direction départementale de l'Équipement avec les ingénieurs des Ponts. Tout en bas, il y avait quelques baraquements dans lesquels se trouvait l'OREAM, avec l'ancien directeur de la construction : tout un symbole !

Denis Delbaere. – Sans vouloir anticiper sur des discussions que nous approfondirons certainement par la suite, vous nous avez essentiellement fait part de la difficulté de l'exercice et finalement, d'un contexte qui était très peu porteur pour cette démarche.

André Sentenac. – Exactement.

Denis Delbaere. – Au terme de ce travail, avez-vous le sentiment d'être parvenu à faire bouger les choses et si oui, de quelle manière ?

André Sentenac. – Je ne dirai pas que c'était totalement négatif, certainement pas. Il est évident que les choses ont évolué. J'ai quitté l'OREAM en 1970 car j'estimais avoir fait le tour de ce genre de réflexion et j'avais la possibilité d'intervenir avec la ville de Nantes.

Bien sûr, des choses sont restées, ne serait-ce que l'obligation pour les collectivités de se retrouver, de se rencontrer et de discuter, voire de s'affronter. Cela n'existait pas. De ce point de vue-là, l'OREAM était un point de rencontre qui était officialisé avec les réunions du comité technique ou du comité de coordination que présidait le préfet. On y trouvait là tous les élus des communes et chacun amenait ses éléments.

Tout cela a contribué à une connaissance progressive, à des échanges.

En 1967, Saint-Nazaire et Nantes n'avaient aucune relation. D'un côté, en caricaturant, c'était le monde ouvrier, les méchants qui envoyaient des boulons sur les forces de l'ordre; de l'autre, c'était la bonne société nantaise, bourgeoise et commerçante. Les choses ont tout de même changé.

Gilles Bienvenu. – Peux-tu nous donner des précisions sur la composition de l'équipe ? Étais-tu architecte ou architecte-urbaniste ?

André Sentenac. – Arrivé comme architecte travaillant déjà sur des études urbaines, j'ai profité de cette expérience pour passer ensuite mon diplôme d'urbaniste à l'institut Dauphine.

Il y avait deux architectes et urbanistes : moi-même et BOURGERIE, qui est arrivé trois mois après moi par la filière du Ministère. Il avait déjà été en mission pour le Ministère de l'Équipement et il est venu renforcer l'équipe.

Il y avait deux urbanistes : Alain MELAT, décédé il y a un an, et Jean BOERLEN

Il y avait deux économistes : Jean Louis CEPPE et Philippe HENRY BAUDOT.

Le sociologue était Philippe LE PICHON, que vous connaissez sans doute.

Les deux ingénieurs étaient ARZIC, et Jean Claude BONHOMME.

Yann POUPINOT était chargé d'information. Il était très précieux car c'était un Breton bretonnant qui connaissait bien les rouages des différentes communes.

Nous étions sous la direction de Guy CORBIE architecte fonctionnaire et ensuite celle de LESCURE après le départ en retraite de Guy CORBIE.

Alexandre Callens. – Comment se passait la collaboration pour ces personnes d'horizons différents ? Travaillez-vous souvent en équipe pour aborder un sujet sous différents angles ?

André Sentenac. – Oui, nous ne travaillions jamais seuls. Nous avons défini des thèmes en groupe de travail commun lors des réunions hebdomadaires. Chacun était chargé d'un certain domaine. Nous faisons un travail là-dessus à deux ou trois, que nous exposons ensuite. Pour chaque thème abordé, chacune des personnes du groupe était chargée de rencontrer les personnes utiles pour recueillir des informations, etc.

Alexandre Callens. – Avez-vous vu une évolution dans la manière d'aborder les sujets par rapport au travail que vous avez mené préalablement en agence d'architecture ? En agence, vous n'étiez pas dans une équipe pluridisciplinaire.

André Sentenac. – Il y a forcément un changement d'échelle. L'architecture n'a plus rien à voir avec les études d'aménagement à l'échelle d'une Aire Métropolitaine. Il y a forcément eu une évolution : nous ne pouvons pas travailler de la même façon. L'OREAM a été une révélation pour la plupart d'entre nous puisqu'elle nous oblige à « entendre », écouter chacun dans sa discipline, pour arriver à un langage commun.